

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DROME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST NAZAIRE LE DESERT

Séance du 08 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel FERNANDEZ, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Marion BARNARIE, Isabelle MAGNAN, Nicole UGHETTO, Claude LAUDET Gérard BLAIN, Georges BONNARD, René BORNE, Jean-Jacques FAVIER, Daniel FERNANDEZ –

Excusé(s) : Marjolaine CHARMILLON (pouvoir à Jean-Jacques FAVIER)

Formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation : 01 avril 2025

Nicole UGHETTO a été désignée comme secrétaire de séance.

N° 2025-010

OBJET : AFFECTATION DE RESULTAT

Sous la présidence de M. Claude LAUDET 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal examine le Compte Financier Unique 2024 et vote l'affectation de résultat qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :

- Dépenses : 403 373.08 €
- Recettes : 466 904.94 €
- Excédent de clôture : 63 531.86 €
- Résultats antérieurs reportés : + 274 341.89 €
- Résultat à affecter : 337 873.75 €

Investissement :

- Dépenses : 137 302.92 €
- Recettes : 83 496.56 €
- Excédent : - 53 806.36 €
- Résultats antérieurs reportés : 416 823.66 €
- Solde d'exécution cumulé : 395 847.30 €

Restes à réaliser en investissement :

- Recettes : 38 830.00 €

Solde d'exécution d'investissement reporté (R 001) : 363 017.30 €
Report en fonctionnement au compte Recettes 002 : 337 873.75 €

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote,

Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	9
Abstentions	0

Fait et délibéré ce jour,
Le Maire,

Daniel FERNANDEZ

